



POUR LES ENTREPRISES ADAPTEES, POUR NOS METIERS, POUR NOS PROJETS DE VIE, POUR NOS SALAIRES



Mais quelle est donc la mutualisation des moyens et des objectifs réels de l'Association des Paralysés de France pour les entreprises adaptées ?

Avec la mise au chômage partiel ou total de certains de ses salariés la question se pose. L'APF a créé ces entreprises adaptées pour y faire travailler des personnes en situation de handicap qui s'investissent pleinement avec des projets de vie sociale et professionnelle à l'intérieur de cette entreprise tout comme à l'extérieur pour la développer parfois au détriment de leur propre santé.

Ces salariés portent haut et fort les valeurs dont l'APF se réclame sans cesse auprès des usagers et des services publics.

Aujourd'hui nous nous demandons ce qu'il en est réellement sur le terrain de ces valeurs associatives lorsque nous sommes confrontés chaque jour à des questions sans réponse quant à nos besoins, notre envie d'être réellement associés aux choix de l'Association tout en tenant compte des capacités de chacun.

Nous ne voulons pas, alors que la crise sévit de partout être des variables d'ajustement au sein de la sous-traitance industrielle ou autre !

- ▶ POUR des conditions de travail améliorées
- ▶ POUR le respect des missions de l'APF pour les Entreprises Adaptées
- ▶ POUR la revalorisation de nos métiers
- ▶ POUR l'arrêt des mises à disposition au détriment des salariés
- ▶ POUR l'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables pour la réussite de tous

LE 13 MARS :
LA CGT
APPELLE
A LA GREVE

C'est pourquoi la **CGT APF ENTREPRISES ADAPTEES** appelle l'ensemble des salariés à s'investir pour une journée d'action le 13 Mars 2012, et à se mobiliser pour la réussite de la manifestation nationale.

Prenez contact avec les Représentants CGT de votre Etablissement.

Cette Journée vous appartient

Un réflexe : WWW.CGT-APF.FR

Email : info@cgt-apf.fr